



Guide à l'intention des
patients et des familles
2017

Précautions à prendre après une sédation

Précautions à prendre après une sédation

La sédation est un traitement qui vous est donné pour réduire la douleur durant une intervention. Un employé du Service d'urgence vous administre le médicament au moyen d'une aiguille insérée dans une veine (intraveineuse, IV). Le médicament vous permet d'être plus à l'aise et plus détendu.

Vous pourriez vous sentir somnolent ou vous endormir durant l'intervention, et vous ressentirez moins de douleur. Vous pourriez aussi ne ressentir aucune douleur. Le médicament pourrait également faire que vous ne vous souviendrez pas de certaines parties de l'intervention.

Il est important que vous et votre aidant à la maison compreniez ces instructions et que vous les suiviez lorsque vous quitterez l'Urgence.

Le médicament qui vous a été administré :

Les effets du médicament ne devraient pas durer plus de 24 heures.

Instructions

- Quelqu'un devrait vous conduire à la maison et rester avec vous pendant 8 heures au cas où vous auriez besoin d'aide.
- Si on vous a prescrit un médicament à prendre après votre intervention, demandez à votre fournisseur de soins quand vous pourrez conduire, utiliser de la machinerie ou boire de l'alcool.

- Vous **pourriez** vous sentir mal, avoir l'estomac dérangé. Dans ce cas, les liquides clairs (comme des boissons gazeuses qui ont perdu leur effervescence, de l'eau, du thé, du bouillon, du Gatorade^{MD} ou du Jell-O^{MD}) pourraient être ce qu'il y a de mieux. Une fois que votre estomac se sera stabilisé, vous pouvez recommencer lentement à manger des aliments solides.
- Vous devriez vous reposer pendant 24 heures après la sédation dans le cadre du processus de rétablissement et de guérison.
- Attendez 24 heures avant d'aller nager ou d'utiliser un sauna ou une cuve thermale.
- Ne prenez pas de décisions importantes durant les 24 heures qui suivent l'intervention (par exemple, signer un contrat, faire de gros achats ou prendre des engagements importants).
- **Ne conduisez pas de véhicule, n'allez pas à bicyclette, ne grimpez rien, ne faites pas la cuisine, n'utilisez pas de machines ou d'appareils et ne consommez pas d'alcool pendant 24 heures après la sédation.**

Médicaments

Les cases cochées s'appliquent à vous.

Médicaments qui vous sont conseillés :

Continuez à prendre vos médicaments habituels :

Directives de suivi

Prenez rendez-vous avec votre médecin de famille ou votre fournisseur de soins de santé dans les 7 jours.

Rendez-vous immédiatement au service d'urgence le plus proche ou consultez votre médecin de famille si :

- du sang imbibe votre pansement;
- vous avez une douleur qui n'est pas soulagée en soulevant le membre blessé (jambe ou bras) et en prenant votre médicament antidouleur;
- vous constatez une enflure qui ne diminue pas en soulevant le membre blessé;
- votre température dépasse les 38,5 °C (101,3 °F);
- vous commencez à vomir et vous ne gardez pas les liquides consommés;
- vous êtes somnolent ou si vous n'êtes pas solide sur vos jambes 24 heures après avoir quitté l'Urgence.

This is the French translation of WA85-0121, Care After Sedation, revised January 2017

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Prière de ne pas utiliser de produits parfumés. Merci.

Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

www.nshealth.ca (en anglais seulement)

Préparé par : le Service d'urgence©

Conception : Services de bibliothèque de la Régie

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis à titre d'information et d'éducation seulement. L'information ne remplace pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1679 Mise à jour : janvier 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.